

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2016
18 HEURES 00 A SAINT ETIENNE DU GRES

Présents : Mmes et MM. Danielle AOUN, Pascale ALBERTOS, Nelly BERTHON, Patrice BLANC, Maryse BONI, Marie-Pierre CALLET (à partir de la délibération n° 35/2016), Hervé CHERUBINI, Pascal DELON, Yves FAVERJON, Michel FENARD, René FONTES, Guy FRUSTIE, Christine GARCIN-GOURILLON, Laurent GESLIN, Stephan GUIGNARD, Jacques JODAR, Pascale LICARI, Jean MANGION, Henri MILAN, Aline PELISSIER, Gisèle PERROT-RAVEZ, Alice ROGGIERO, Jack SAUTEL, Anne SOURDON, Benoît VENNIN, Bernard WIBAUX.

Excusés : Mmes et MM. Nadia ABIDI, Jacques GUENOT, Chantal LEMOIGNE.

Procurations :

- de M. Gilles BASSO à Mme Alice ROGGIERO ;
- de M. Michel BONET à M. Stephan GUIGNARD ;
- de M. Christian BONNAUD à M. Michel FENARD ;
- de M. Michel CAVIGNAUX à M. Maryse BONI ;
- de M. Gérard GARNIER à M. Pascal DELON ;
- de M. Régis GATTI à Mme Pascale LICARI ;
- de M. Pierre GUILLOT à Mme Danielle AOUN ;
- de Mme Françoise JODAR à M. Yves FAVERJON ;
- de Mme Patricia LAUBRY à Mme Gisèle PERROT-RAVEZ ;
- de Mme Inès PRIEUR DE LA COMBLE à M. Jean MANGION ;
- de M. Jean-Louis VILLERMY à M. Laurent GESLIN.

Avant de commencer l'ordre du jour proprement dit, Monsieur Jean MANGION, maire de Saint Etienne du grès, a accueilli les conseillers communautaires présents.

ORDRE DU JOUR

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 04 FEVRIER 2016

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 04 février 2016 n'a appelé aucune observation de la part des élus présents et a été voté à l'unanimité des voix.

3. DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

- **Décision n° 03/2016** relative à la mise à disposition de la Police Mutualisée à la Commune de Maussane les Alpilles ;
- **Décision n° 04/2016** relative à la mise à disposition de la Police Mutualisée à la Commune des Baux de Provence ;
- **Décision n° 05/2016** relative à la mise à disposition de la Police Mutualisée à la Commune de Paradou ;
- **Décision n° 06/2016** relative à la mise à disposition de la Police Mutualisée à la Commune de Saint Etienne du Grès ;
- **Décision n° 07/2016** relative à la mise à disposition d'un service (compétence voirie) à la Commune de Saint Rémy de Provence ;
- **Décision n° 08/2016** relative à la mise à disposition d'un service (compétence éclairage public) à la Commune de Saint Rémy de Provence ;

- **Décision n° 09/2016** relative à convention simplifiée de formation professionnelle continue avec la Société Berger Levrault (logiciel e.absence);
- **Décision n° 10/2016** relative à convention simplifiée de formation professionnelle continue avec la Société Berger Levrault (portail RH e.magnus RH);
- **Décision n° 11/2016** relative au contrat cadre formation avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour l'année 2016 ;
- **Décision n° 12/2016** relative à la mise à disposition par la Commune de Saint Rémy de Provence d'un fonctionnaire territorial (droit des sols)
- **Décision n° 13/2016** relative à la mise à disposition par la Commune de Saint Rémy de Provence d'un fonctionnaire territorial (droit des sols)
- **Décision n° 14/2016** relative à la mise à disposition par la Commune de Saint Rémy de Provence d'un fonctionnaire territorial (propreté – espaces verts)
- **Décision n° 15/2016** relative à la mise à disposition d'un service (compétence voirie) à la Commune de Fontvieille ;
- **Décision n° 16/2016** relative à l'attribution du marché : réalisation du pacte financier et fiscal de la CCVBA et à l'accompagnement de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées à la société DELOITTE et ASSOCIES.

Celles-ci n'ont appelé aucune observation.

4. DELIBERATION N° 15/2016 –ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Il est proposé au Conseil communautaire, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, d'élire un Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2015 afin de suppléer Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, qui ne peut ni présider la séance ni prendre part au vote pour ces questions.

Monsieur Jack SAUTEL a été élu Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2015 et autorisé à signer les délibérations correspondantes.

POUR : 36 voix – unanimité des suffrages exprimés

5. DELIBERATION N° 16/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DE LA CCVBA

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte de gestion 2015 de la CCVBA qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	826 976,24 €
Affectation du résultat 2014 :	<u>0,00 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	826 976,24 €
Titres de recettes émis :	<u>12 353 102,85 €</u>
Total des recettes :	13 180 079,09 €
Mandats émis :	<u>11 465 332,66 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	1 714 746,43 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	1 012 811,92 €
Titres de recettes émis :	<u>1 049 795,02 €</u>
Total des recettes :	2 062 606,94 €
Mandats émis :	<u>659 052,76 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	1 403 554,18 €

D'où un résultat global des deux sections de : **3 118 300,61 €.**

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

6. DELIBERATION N° 17/2016 – ARRÊT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA CCVBA

Il est proposé au Conseil communautaire, d'arrêter le compte administratif 2015 de la CCVBA dont la balance générale se présente comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	826 976,24 €
Affectation du résultat 2014 :	<u>0,00 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	826 976,24 €
Titres de recettes émis :	<u>12 353 102,85 €</u>
Total des recettes :	13 180 079,09 €
Mandats émis :	<u>11 465 332,66 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	1 714 746,43 €

<u>Section d'investissement :</u>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	1 012 811,92 €
Titres de recettes émis :	<u>1 049 795,02 €</u>
Total des recettes :	2 062 606,94 €
Mandats émis :	<u>659 052,76 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	1 403 554,18 €

D'où un résultat global des deux sections de : **3 118 300,61 €**.

Il est également demandé aux élus d'approuver le bilan des acquisitions et cessions réalisés pendant l'année 2015.

Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

7. DELIBERATION N° 18/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DSP – SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver, le compte de gestion 2015 du budget annexe DSP – service assainissement de la CCVBA qui se présente comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Affectation du résultat 2014 :	<u>0,00 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>279 398,78 €</u>
Total des recettes :	279 398,78 €
Mandats émis :	<u>283 057,07 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 3 658,29 €

<u>Section d'investissement :</u>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>593 918,55 €</u>
Total des recettes :	593 918,55 €
Mandats émis :	<u>399 989,45 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	193 929,10 €

D'où un résultat global des deux sections de : **190 270,81 €**.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

8. DELIBERATION N° 19/2016 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DSP SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2015 du budget annexe DSP service assainissement de la CCVBA dont la balance générale se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Affectation du résultat 2014 :	<u>0,00 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>279 398,78 €</u>
Total des recettes :	279 398,78 €
Mandats émis :	<u>283 057,07 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 3 658,29 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>593 918,55 €</u>
Total des recettes :	593 918,55 €
Mandats émis :	<u>399 989,45 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	193 929,10 €

D'où un résultat global des deux sections de : **190 270,81 €**

Il est également demandé aux élus d'approuver le bilan des acquisitions et cessions réalisés pendant l'année 2015. Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

9. DELIBERATION N° 20/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE – SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver, le compte de gestion 2015 du budget annexe Régie – service assainissement de la CCVBA qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Affectation du résultat 2014 :	<u>0,00 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>1 371 813,83 €</u>
Total des recettes :	1 371 813,83 €
Mandats émis :	<u>967 978,62 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	403 835,21 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>375 779,95 €</u>
Total des recettes :	375 779,95 €
Mandats émis :	<u>627 361,84 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 251 581,89 €

D'où un résultat global des deux sections de : **152 253,32 €**.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

10. DELIBERATION N° 21/2016 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE REGIE SERVICE ASSAINISSEMENT 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2015 du budget annexe Régie service assainissement de la CCVBA dont la balance générale se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Affectation du résultat 2014 :	<u>0,00 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>1 371 813,83 €</u>
Total des recettes :	1 371 813,83 €
Mandats émis :	<u>967 978,62 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	403 835,21 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>375 779,95 €</u>
Total des recettes :	375 779,95 €
Mandats émis :	<u>627 361,84 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 251 581,89 €

D'où un résultat global des deux sections de : **152 253,32 €**.

Il est également demandé aux élus d'approuver le bilan des acquisitions et cessions réalisés pendant l'année 2015.

Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

11. DELIBERATION N° 22/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZA SAINT REMY DE PROVENCE » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver, le compte de gestion 2015 du budget annexe Régie – service assainissement de la CCVBA qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>764 441,88 €</u>
Total des recettes :	764 441,88 €
Mandats émis :	<u>600 583,65 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	163 858,23 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	- 45 960,14 €
Titres de recettes émis :	<u>600 583,65 €</u>
Total des recettes :	554 893,51 €
Mandats émis :	<u>578 557,88 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 23 664,37 €

D'où un résultat global des deux sections de : **140 193,86 €**.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

12. DELIBERATION N° 23/2016 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZA SAINT REMY DE PROVENCE » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2015 du budget annexe « Extension ZA Saint Rémy de Provence » dont la balance générale se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>764 441,88 €</u>
Total des recettes :	764 441,88 €
Mandats émis :	<u>600 583,65 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	163 858,23 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	- 45 690,14 €
Titres de recettes émis :	<u>600 583,65 €</u>
Total des recettes :	554 893,51 €
Mandats émis :	<u>578 557,88 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 23 664,37 €

D'où un résultat global des deux sections de : **140 193,86 €.**

Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

13. DELIBERATION N° 24/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZA EYGALIERES » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte de gestion du budget annexe « ZA Eygalières » qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>970 436,84 €</u>
Total des recettes :	970 436,84 €
Mandats émis :	<u>970 436,84 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	7 471,58 €
Titres de recettes émis :	<u>953 737,34 €</u>
Total des recettes :	961 208,92 €
Mandats émis :	<u>965 917,84 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 4 708,92 €

D'où un résultat global des deux sections de : **- 4 708,92 €.**

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN).

14. DELIBERATION N° 25/2016 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZA EYGALIERES » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2014 du budget annexe « Extension ZA Eygalières » dont la balance générale se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>970 436,84 €</u>
Total des recettes :	970 436,84 €
Mandats émis :	<u>970 436,84 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	7471,58 €
Titres de recettes émis :	<u>953 737,34 €</u>
Total des recettes :	961 208,92 €
Mandats émis :	<u>965 917,84 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	- 4 708,92 €

D'où un résultat global des deux sections de : - **4 708,92 €**.

Le vote a eu lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

15. DELIBERATION N° 26/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZA SAINT ETIENNE DU GRES » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte de gestion du budget annexe « ZA Saint Etienne du Grès » qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>0,00 €</u>
Total des recettes :	0,00 €
Mandats émis :	<u>0,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>0,00 €</u>
Total des recettes :	0,00 €
Mandats émis :	<u>0,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : **0,00 €**.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

16. DELIBERATION N° 27/2016 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZA SAINT ETIENNE DU GRES » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2015 du budget annexe « Extension ZA Eygalières » dont la balance générale se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>0,00 €</u>
Total des recettes :	0,00 €
Mandats émis :	<u>0,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>0,00 €</u>
Total des recettes :	0,00 €
Mandats émis :	<u>0,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : **0,00 €**.

Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

17. DELIBERATION N° 28/2016 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « ZA MASSANE 4 » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte de gestion du budget annexe « ZA Massane 4 » qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>235 719,48 €</u>
Total des recettes :	235 719,48 €
Mandats émis :	<u>235 719,48 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	391 652,80 €
Titres de recettes émis :	<u>211 447,20 €</u>
Total des recettes :	603 100,00 €
Mandats émis :	<u>235 719,48 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	367 380,52 €

D'où un résultat global des deux sections de : **367 380,52 €**.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

18. DELIBERATION N° 29/2016 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « ZA MASSANE 4 » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2014 du budget annexe « ZA Massane 4 » dont la balance générale se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>235 719,48 €</u>
Total des recettes :	235 719,48 €
Mandats émis :	<u>235 719,48 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	391 652,80 €
Titres de recettes émis :	<u>211 447,20 €</u>
Total des recettes :	603 100,00 €
Mandats émis :	<u>235 719,48 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	367 380,52 €

D'où un résultat global des deux sections de : **367 380,52 €**.

Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

19. DELIBERATION N° 30/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « ZA LES GRANDES TERRES 2 - EYGALIERES » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte de gestion du budget annexe « ZA les Grandes Terres 2 - Eygalières » qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>1 450,00 €</u>
Total des recettes :	1 450,00 €
Mandats émis :	<u>1 450,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>90 000,00 €</u>
Total des recettes :	90 000,00 €
Mandats émis :	<u>1 450,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	88 550,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : **88 550,00 €**.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

20. DELIBERATION N° 31/2016 –ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « ZA LES GRANDES TERRES 2 - EYGALIERES » ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil communautaire d'arrêter le compte administratif 2014 du budget annexe « ZA les Grandes Terres 2 - Eygalières » dont la balance générale se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>1 450,00 €</u>
Total des recettes :	1 450,00 €
Mandats émis :	<u>1 450,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2014 :	0,00 €
Titres de recettes émis :	<u>90 000,00 €</u>
Total des recettes :	90 000,00 €
Mandats émis :	<u>1 450,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2015 :	88 550,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : **88 550,00 €**.

Le vote a lieu sans la participation de Monsieur le Président, Hervé CHERUBINI, conformément à la loi.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN).

21. DELIBERATION N° 32/2016 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 AU BUDGET PRIMITIF 2016

Il est proposé au Conseil communautaire d'affecter de somme de 766 350,82 € en section d'investissement à l'article 1068 et de laisser en report à nouveau, au compte 110, le résultat de clôture de l'exercice 2015 d'une somme de 948 395,61 €

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

22. DELIBERATION N° 33/2016 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 AU BUDGET PRIMITIF 2016 BUDGET ANNEXE REGIE – SERVICE ASSAINISSEMENT

Il est proposé au Conseil communautaire d'affecter de somme de 279 916,76 € en section d'investissement à l'article 1068 et de laisser en report à nouveau, au compte 110, le résultat de clôture de l'exercice 2015 d'une somme de 123 918,45 €.

POUR : 33 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

23. DELIBERATION N° 34/2016 – RAPPORT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION

Il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir prendre acte du rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services entre l'intercommunalité et ses communes membres dont présentation est donnée par Monsieur le Président.

POUR : 36 voix – unanimité des suffrages exprimés.

24. DELIBERATION N° 35/2016 – RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 DE LA CCVBA

Il est demandé à l'assemblée de prendre acte de la tenue du débat relatif au rapport des orientations budgétaires 2016 de la CCVBA présenté par Monsieur Jack SAUTEL.

POUR : 34 voix

ABSTENTIONS : 3 voix (Danielle AOUN, Pierre GUILLOT par procuration, Henri MILAN)

25. DELIBERATION N° 36/2016 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE A LA CCVBA (ARTICLE L. 5211-20 DU CGCT) - MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVBA

Il est proposé au Conseil communautaire de transférer à la CCVBA la compétence *eau potable* comprenant la distribution, la production, le transport ainsi que le stockage de l'eau et d'intégrer cette compétence au sein des compétences optionnelles de la CCVBA emportant ainsi modification des statuts.

POUR : 30 voix

CONTRE : 4 voix (Pascale ALBERTOS, Pascal DELON, Guy FRUSTIE, Anne SOURDON)

ABSTENTIONS : 3 voix (René FONTES, Aline PELISSIER, Bernard WIBAUX)

26. DELIBERATION N° 37/2016 – FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LE 1ER SEMESTRE 2016

Il est proposé au Conseil communautaire de maintenir pour le premier semestre 2016 les redevances d'assainissement collectif et les surtaxes communales adoptées pour l'année 2015 dans l'attente d'une harmonisation future.

POUR : 37 voix - unanimité des suffrages exprimés.

27. DELIBERATION N° 38/2016 – COTISATIONS AU PAYS D'ARLES POUR L'ANNEE 2016

Il est proposé au Conseil communautaire de fixer le montant des cotisations versées au Syndicat mixte du Pays d'Arles comme suit :

Projet	Contribution
Provence Pays d'Arles	13 267,09 €
Nouveaux projets pour 2016 (PCAET, plateforme énergétique de l'habitat, chargé d'étude géomaticien-cartographe, AMO étude de projet de territoire)	18 021,00 €
Finalisation SCOT	13 963,00 €

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés.

28. DELIBERATION N° 39/2016 – GROUPEMENT DE COMMANDES CCVBA-SAINT REMY DE PROVENCE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ET BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT IMPASSE DE LA GAZETTE RUE PAUL ARENE

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la constitution des groupements de commandes entre la Ville de Saint-Rémy-de-Provence et la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles pour les marchés suivants :

- Maîtrise d'œuvre et travaux pour le renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable et d'assainissement Impasse de la Gazette à Saint Rémy de Provence ;
- Maîtrise d'œuvre et travaux pour le renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable et d'assainissement Rue Paul Arène à Saint Rémy de Provence.

MM. Pascal DELON, Laurent GESLIN et Benoît VENNIN sont désignés pour représenter la Communauté de communes au sein des commissions MAPA des marchés de travaux de ces groupements de commandes.

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés

29. DELIBERATION N° 40/2016 – APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIATS DANS LE CADRE DE LA RELANCE DE LA FILIERE AMANDE

Il est proposé au Conseil communautaire, dans le cadre du projet de relance de la filière amande, d'approuver les conventions d'accompagnement et d'expérimentations suivantes :

- Convention avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône pour la mise à disposition d'un technicien : 24 000 €/an ;
- Convention avec le GRCETA Basse Durance pour le suivi 20 agriculteurs : 11 088 €/an ;
- la CCI du Pays d'Arles pour la mise à disposition de personnel : 10 000 €/an ;
- Convention d'expérimentations biologiques avec le GRAB : 4000 €/an.

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés.

30. DELIBERATION N° 41/2016 – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCVBA AU COMITE DE SUIVI DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LA POLICE MUNICIPALE MUTUALISEE ENTRE LA CCVBA ET LES COMMUNES

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner Monsieur Michel FENARD, Vice-Président de la Commission thématique *Mutualisations*, comme représentant de la CCVBA au sein du Comité de suivi des conventions de mise à disposition de la police mutualisée entre la CCVBA et ses Communes membres.

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés

31. DELIBERATION N° 42/2016 – CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT DE REDACTEUR TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Il est proposé au Conseil communautaire de créer un emploi permanent de rédacteur territorial à temps complet (35 heures par semaine) à compter du 11 avril 2016 et de modifier en conséquence le tableau des effectifs théoriques.

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés

32. DELIBERATION N° 43/2016 – CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET

Il est proposé au Conseil communautaire de créer un emploi permanent de technicien principal territorial de 1^{ère} classe à temps complet (35 heures par semaine) à compter du 11 avril 2016 et de modifier en conséquence le tableau des effectifs théoriques.

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés

33. DELIBERATION N° 44/2016 – CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES A TEMPS COMPLET

Il est proposé au Conseil communautaire de créer un emploi permanent de Directeur des services techniques à temps complet, soit 35 hebdomadaires à compter du 11 avril 2016 et de modifier en conséquence le tableau des effectifs théoriques.

POUR : 37 voix – unanimité des suffrages exprimés

La séance a été levée à 19H40.

Le Président
Hervé CHERUBINI

